

- Arrêté cadre fixant la composition de la Commission Locale de l'eau (CLE) du SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers

L'arrêté cadre a été signé par Monsieur DELPUECH, Préfet de Picardie et Préfet de la Somme, responsable de la démarche, le 17 décembre 2010.

La CLE sera donc composée de 75 membres, répartis en 3 collèges :

- Le collège des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, 38 membres ;
- Le collège des usagers, 21 membres ;
- Le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics, 16 membres.

Pour tout renseignement, contactez Mlle Caroline ROHART, chargée de mission du SAGE Somme aval et Cours d'eau côtiers : c.rohart.ameva@orange.fr ou au 03.22.33.09.97

- Réunions d'information - Mai/Juin 2010

Quatre réunions d'information ont été organisées par l'AMEVA, aux côtés des services de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Elles étaient destinées aux élus et usagers du territoire :



Le 18 mai à Ailly-sur-Noye



le 27 mai à Pont-Rémy

Ces réunions ont réuni plus de 150 participants au total dont une majorité d'élus.

Les présentations des différents intervenants des réunions sont téléchargeables dans l'encart à gauche

- AMEVA - Introduction
- DREAL - SDAGE
- DREAL - Présentation de la démarche SAGE
- DDTM 80 - Réglementation et documents du SAGE
- AMEVA - Présentation des enjeux du territoire

L'étape suivante consiste à élaborer la structure de la Commission Locale de l'Eau du SAGE, pour qu'elle soit représentative des multiples acteurs du territoire. Sur la base de cette composition, les structures seront consultées cet été pour désigner leur(s) représentant(s).

- Emergence du SAGE - Réunion de lancement - 23/10/2009

Le SAGE "Somme aval et Cours d'eau côtiers" a été lancé officiellement le 23 octobre 2009 par le Préfet de Picardie à Mégacité (Amiens). Cette réunion, réunissant les 569 maires des communes, les collectivités, les principaux usagers concernés par le périmètre ainsi que les services de l'Etat, a permis une présentation de la démarche et des principaux enjeux du territoire.

Suite à cette réunion, la consultation des communes et des collectivités sur la proposition de périmètre et de composition de Commission Locale de l'Eau, a été lancée début novembre pour 4 mois. Le périmètre du SAGE "Somme aval et Cours d'eau côtiers" devrait être fixé par arrêté inter-préfectoral courant avril 2010.



M.DELPUECH, Préfet de Picardie



M.LENGLET, Président de l'AMEVA



Elus, représentants des collectivités et services de l'Etat

M.FLAJOLET, Député et
Président du Comité
national de l'eau

Le dossier argumentaire de justification du périmètre pour la consultation des communes, la carte de proposition de périmètre et la plaquette d'information sont téléchargeables sur le site Gest'eau :

<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/sage.php?id=SAGE01016>

Suite à son installation le 16 janvier dernier par Monsieur le Préfet de région,

la Commission Locale de l'Eau (CLE) s'est réunie le 14 mars 2012 à 9H30

dans les locaux de l'AMEVA à Dury.